

# Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de Château-Porcien

Séance du 31/01/2025

- Nombre de membres présents : 8
- Nombre de membres représentés : 4
- 15 membres afférents au Conseil Municipal.
- 15 membres en exercice.
- 12 membres ont pris part à la délibération.

Date de la convocation : 23/01/2025  
Date d'affichage : 23/01/2025

## Objet de la délibération : **2025-01-05**

### **Demande de subvention « coup de pouce rural » conteneur terrain de football.**

Présents : M. Didier SIMON, Mme Marie-Chantal CORNET, Mme Monique POURU, M. Jean-Pierre COUTTIN, M. Jean-Luc LEGROUX, Mme Françoise MAILLOT, Mme Céline ARTICLAUT, M. Cédric FLEITER,

Absents excusés : M. Patrick PERESSON, M. Ghislain BRIQUET donne pouvoir à M Jean-Pierre COUTTIN, Mme Sophie HEDOIN qui donne pouvoir à M Didier SIMON, Mme Ariane SAULNIER qui donne pouvoir à Mme Marie-Chantal CORNET, Mme Nelly MARCHAND donne pouvoir à Mme Françoise MAILLOT, Mme Nadine BOJANEK, M Laurent PERONNET

Secrétaire de séance : M Jean-Pierre COUTTIN

Le 31 janvier 2025 à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni en lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur SIMON, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 22 janvier 2025.

Le Maire expose au Conseil Municipal que, dans le cadre de l'amélioration des équipements municipaux, il est nécessaire d'acquérir un conteneur destiné au terrain de football. Ce conteneur sera utilisé pour :

- Le stockage du matériel sportif ;
- La sécurisation des équipements lors des entraînements et compétitions ;
- La mise à disposition d'un espace pratique pour les associations sportives locales.

Le coût total de l'achat du conteneur, incluant le transport et l'installation, est de 3279.22€ HT

Le Maire propose que la commune sollicite une subvention auprès du dispositif "Coup de Pouce Rural", porté par la région Grand Est, qui vise à soutenir les projets des communes rurales dans leurs initiatives locales.

#### Plan de financement :

**Montant HT : 3279.22 € H.T**

Organismes sollicités	Montant
Région « Coup de pouce Rural » : 30 %	983 €
TOTAL DES AIDES SOLLICITEES	983 €
Autofinancement de la Commune	2296.22 €

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

1. **Approuve** le projet d'acquisition d'un conteneur destiné au terrain de football, pour un montant total de 3279.22 €HT
2. **Autorise** le Maire à déposer une demande de subvention "Coup de Pouce Rural" afin de financer ce projet.
3. **S'engage** à inscrire au budget communal la part non couverte par la subvention, estimée à 2296.22€ HT, si la demande est acceptée.
4. **Donne mandat** au Maire pour signer tout document nécessaire à la constitution et au suivi de ce dossier.

Vote : Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 12

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le:  
et publication ou notification  
du

Fait en séance et les membres  
présents ont signé après lecture.  
Suivent les signatures.

Pour extrait conforme  
Le Maire,

